Marie Moret à François Lachet, 13 mai 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60
Collation1 p. (337r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à François Lachet, 13 mai 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53641

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction13 mai 1899
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
DestinataireLachet, François
Lieu de destination79, chemin de Montpellier, Nîmes (Gard)

Description

RésuméMarie Moret confirme à monsieur Lachet ce qu'Auguste Fabre lui a demandé : transporter de son domicile nîmois à la gare de Nîmes des malles et colis le 15 mai 1899, et trois grosses malles le 16 mai 1899. Elle donne des consignes sur le transport et demande le prix du service.

Mots-clés

Transport de marchandises
Personnes citéesFabre, Auguste (1839-1922)
Lieux citésGare, Nîmes (Gard)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53641?context=pdf

Tunis 13 mai 1899

14 rue Bourdaloue

Monsieur Lacket.

J'ai l'honneur de vous confirmer ce que M. Fabre vient de vous demander pour moi :

1° Prendre ici, 14 rue Bourdaloue, après demain lundi 15 et entre 9 heures et midi, des malles et colis divers à transporter en gare pour l'expédition en grande vitesse.

2° Le lendemain, mardi 16, venir prendre, même adresse, mais à 3h un quart après midi trois grosses malles (il faudra deux hommes pour les descendre) à conduire en gare service des voyageurs comme vous avez fait l'an dernier.

Un gardien devra rester près des malles en attendant que ma famille et moi soyons assises et les agents prêts à enregistrer pour nous suivre.

Vous voudrez bien veiller à ce qu'on me remette les reçus des malles et colis qui partiront en avant de nous.

Je règlerai comptant ce que je vous devrai pour ce double service ; vous voudrez donc bien me le faire savoir, pour balser comptes.

Agréez je vous prie, Monsieur, mes civilités parfaites

Vve Gadier